

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 1997 B 03314

Numéro SIREN : 412 691 685

Nom ou dénomination : AP'AIPS

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2022 sous le numéro de dépôt 34946



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
NANTERRE

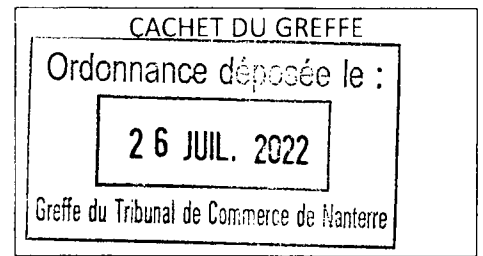
Dépôt en annexe du registre du commerce et des sociétés
Ordonnance n° 2022O01618

Dépôt n° : 2022/34946

Le: 02 août 2022

**TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANTERRE**

LE PRESIDENT



Requête n° 2022001618

Affaire : SAS AP'AIPS

ORDONNANCE

Nous, *Catherine DREVILLON*, agissant par délégation de M. Jacques Fineschi, président du tribunal,

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,

Vu l'article L. 225-100 1^{er} alinéa du code de commerce (SAS),

Prorogeons jusqu'au **15 octobre 2022** le délai de tenue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos au **31 décembre 2021** de la société requérante **SAS AP'AIPS 100 RUE HENRI BARBUSSE 92000 NANTERRE (RCS NANTERRE 412 691 685)**.

Disons que la présente ordonnance sera déposée au greffe de ce tribunal.

Fait à Nanterre, le *26/7/2022*

Le greffier,

Anne-Marie CARLUEC
Greffier au tribunal de
Commerce de Nanterre



Le juge délégué,

AP'AIPS
S.A.S.U.

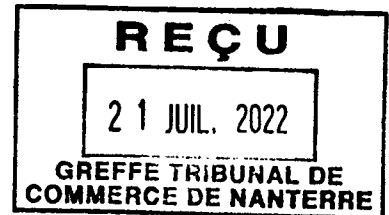
2022 07 12

au capital de 104.000 Euros
Siège social : 100 RUE HENRI BARBUSSE
92000 NANTERRE
RCS NANTERRE N°412691685

**REQUETE
A MONSIEUR LE PRESIDENT
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE**

Je soussignée,

Madame Lilou, Nelly, Marie, Madeleine PREVOST
demeurant 100, rue Henri Barbusse 92000 NANTERRE



Agissant en qualité de gérant de la société AP'AIPS, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 104.000 Euros, ayant son siège social 100 RUE HENRI BARBUSSE, 92000 NANTERRE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 412691685 RCS NANTERRE,

A l'honneur de vous exposer ce qui suit :

La société AP'AIPS a, conformément à ses statuts, clôturé son dernier exercice social au 31 décembre 2021.

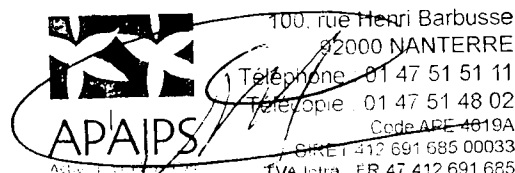
Elle devrait donc, en application des articles L. 223-26 et L. 241-5 du Code de commerce, réunir son Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de statuer sur les comptes sociaux dans les six mois de cette date, sauf prorogation dudit délai par décision de justice.

Cependant, en raison des difficultés techniques constatées par notre prestataire dans le déploiement de la migration de notre système informatique et au regard des prévisions de fin de travaux en cours, la Société n'a pu encore finaliser les comptes annuels pour qu'ils puissent être soumis à l'Assemblée Générale dans les délais légaux.

C'est pourquoi, la requérante sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de bien vouloir autoriser la société qu'elle représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire jusqu'au 15 octobre 2022, afin de finaliser les comptes, que le Commissaire aux comptes puisse intervenir et soumettre ses rapports et que nous organisions dans les conditions légales la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

Fait à NANTERRE
Le 04 juillet 2022

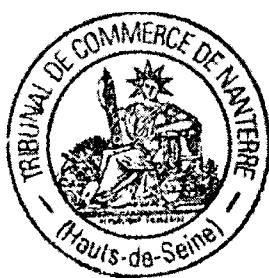
Mme Lilou, Nelly, Marie, Madeleine
PREVOST
Le Président



EXPÉDITION

Pour expédition certifiée conforme à la minute de la présente
décision

Le Greffier



N° de rôle	2022O01618
Nom du dossier	SAS AP'AIPS
Délivrée le	02/08/2022

Troisième et dernière page.